

Etre employeur de main d'oeuvre : droits, obligations et contrats

Public cible

Agriculteurs.trices ou futurs.es agriculteurs.rices du département et des départements limitrophes. Public d'employeurs ou futurs employeurs

Objectifs

• Acquérir et/ou sécuriser les connaissances en matière de rédaction des contrats de travail et de la déclaration préalable à l'embauche • Sécuriser la déclaration préalable à l'embauche selon le type de contrat et d'aide • Connaître les obligations liées au formalisme • Savoir rédiger un contrat de travail conforme • Identifier les spécificités des clauses et des conventions collectives

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Obligation de déclaration préalable à l'embauche
- Obligation d'adhésion au service de santé au travail
- Obligation d'évaluer les risques des postes de travail et de définition des moyens de prévention (DUER)
- Durée du travail/ (suivi des horaires et repos hebdomadaire)/contrat de travail et documents obligatoires à remettre en fin de contrat
- Rédaction d'un contrat de travail
- L'hébergement collectif de travailleurs (si besoin)
- La prestation de service internationale
- La convention collective nationale en agriculture
- La rupture de contrat
- Affiliation MSA en tant qu'employeur
- Création de l'espace entreprise sur le site MSA
- L'entrée en DSN
- Les contrats de prévoyances et complémentaire santé
- La DPAE (besoin de la CCN production agricole)
- L'identification des salariés
- Les exonérations de charges patronales
- Les téléservices MSA : TESA+ (DPAE, BS, attestation pôle emploi, les contrats, ...)

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Questionnaires préalables à la formation pour définir les attentes des participants et personnaliser la formation. Apports théoriques. Exemple de mise en application avec des cas pratiques

Modalités d'évaluation des acquis

Auto-évaluation des stagiaires et évaluation des acquis du groupe par le formateur.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR PACA
93840372284

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2023 MSA
09:30 - 17:30 (7hrs) 05000 Gap

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/01/2023

Tarifs

Adhérent 245€

Non adhérent 245€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Vanessa Picard

adear05@orange.fr

ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes

Maison de l'Agriculture

8 ter rue du Capitaine de Bresson

05000

GAP

Tel. 07 81 47 19 95

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 87% de taux de satisfaction dans les formations organisées par l'ARDEAR Paca%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Valérie Flandin, conseillère entreprise, MSA 84
Ingrid Hamann, directrice adjointe du Travail à la
Direction de l'emploi, du travail, des solidarités et de
la protection des populations
Vanessa Picard, animatrice ADEAR 05, responsable de
la formation

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à